

14

R A P P O R T

OBJET : FINANCEMENT DES PROJETS « VIE ETUDIANTE ».

Dans le cadre de la politique municipale de soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur la ville, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les projets suivants :

1 – Festival étudiant contre le racisme

L'association Festival Etudiant Contre le Racisme organise un festival sur la thématique du bien vivre ensemble. Ce festival, d'envergure nationale et étendu à l'ensemble des grandes villes universitaires de France, est relayé par l'association messine depuis 2007.

L'événement se déroulera du 16 au 18 mars 2011 sur les sites universitaires avec une ouverture sur la ville (animations de rues).

Pour l'édition 2010, plus de 3 000 personnes étaient venues découvrir les animations proposées durant trois jours. L'objectif 2011 est d'atteindre les 5 000 personnes avec le désir de se tourner vers les plus jeunes confrontés également au racisme. Outre les diverses et traditionnelles animations (concerts, théâtre, arts vivants, manifestations sportives, débats...), des activités seront également proposées au sein des universités afin d'inciter les étudiants à se mobiliser sans oublier l'installation d'un village associatif, lieu citoyen central de la manifestation.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 29 300 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 4 000 € tout comme en 2010. Pour information, l'association a sollicité d'autres financeurs comme le Conseil Régional de Lorraine pour 5 000 €, le Conseil Général de Moselle pour 2 500 €, Metz Métropole pour 2 000 € et l'Université Paul Verlaine pour 5 000 € ainsi que le CROUS pour 2 000 € entre autres.

2 – Festival des arts

L'association Zupélec Kultur rassemble un groupe d'élèves de Supélec qui sont animés par la volonté de faire vivre la culture au sein de la communauté étudiante et de la développer.

Au-delà des propositions de sorties et d'événements culturels, ils souhaitent organiser un festival des arts, au cours de la semaine du 14 au 20 mars 2011. Il s'agit de la seconde édition d'un événement phare effectué il y a deux ans sur le campus avec un déploiement dans le centre ville. Ce festival réunit de nombreuses disciplines artistiques ouvertes à tous les étudiants de la région : concert aux Trinitaires, nuit du cinéma au Caméo, soirée théâtre, ateliers d'initiation à la photographie, à l'enregistrement de musique, à l'art culinaire...

Le budget prévisionnel s'élève à 7 850 €. L'association sollicite une aide financière municipale à hauteur de 300 €. Elle a également sollicité d'autres financeurs comme le Conseil Régional de Lorraine pour 1 000 € et l'Amicale de Supélec pour 850 €.

3 – Evènement culturel « Impulsations »

L'association Fac'Cultatif propose un événement culturel pluridisciplinaire « impulsations » aux Trinitaires le 10 mars 2011. Les objectifs de cette manifestation sont de faire découvrir à un public étudiant mais aussi familial des artistes contemporains émergents aussi bien dans le domaine musical que théâtral ou encore pictural. Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 3 290 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 800 € tout comme en 2010. Pour information, l'association a sollicité d'autres financeurs comme le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil Général de Moselle pour 300 €, Metz Métropole pour 200 € et l'Université Paul Verlaine pour 550 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : FINANCEMENT DES PROJETS « VIE ETUDIANTE ».

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre ville,

DECIDE de soutenir les associations suivantes et de leur accorder les subventions indiquées ci-dessous pour un montant total de 5 100 € :

1. L'association Festival Etudiant Contre le Racisme pour un montant de 4 000 €.
2. L'association Zupélec Kultur pour un montant de 300 €
3. L'association Fac'Cultatif pour un montant de 800 €

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Pour le Maire,
le Conseiller Municipal Délégué :

Hacène LEKADIR